

l'Echo de la Robertsau

Juin 2025 - Numéro 295

www.adirobertsau.fr



S'l'atüchblättel

**Rue Mélanie :
l'impossible apaisement**

sonance

AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

DÉCOUVREZ
La 1^{RE} aide auditive
INVISIBLE & SANS PILE



- INVISIBLE**
- PRÊT-À-PORTER**
- RECHARGEABLE**
- SON NATUREL**

Votre audition est
notre priorité !

Prenez rendez-vous dans l'un de nos centres par téléphone ou sur *Doctolib*

STRASBOURG
5 boulevard de la Marne
03 90 23 60 12

ROBERTSAU
109 route de la Wantzenau
03 88 61 03 77

(1) Bilan à visée non médicale. (2) Appareils de classe I, informations et conditions auprès de votre audioprothésiste. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement la notice. © WSAUD A/S. Juillet 2024.

BILAN AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT

VOS AIDES À
0€⁽²⁾



Von de Kay

IMMOBILIER

Faire de votre bien le plus bel endroit sur terre

ESTIMATION OFFERTE

ACHAT VENTE LOCATION

03.88.31.58.15

agence@vondekay.com



Quand chacun voit midi à sa porte

Dans l'antiquité c'était un spécialiste, le gnomoniste, qui concevait et parfois installait sur les murs des maisons des riches un instrument pour indiquer l'heure, le gnômon. Seulement, voilà, il n'était pas rare qu'un propriétaire plus modeste décide de bidouiller son propre cadran solaire. Si ce dernier n'avait pas la précision d'une montre suisse et « indiquait parfois midi à quatorze heures », pour autant notre bricoleur n'hésitait pas à affirmer que c'était son heure qui était la bonne. Seul comptait son point de vue. Aussi ne serez-vous pas surpris que « gnômon » dérive du verbe « gignoskô » qui signifie : « **Moi, je sais** ».

A la Robertsau comme ailleurs, lorsque l'on s'intéresse à la vie de son quartier et que l'on y débatte d'un sujet brûlant, chaque habitant entend faire triompher son propre avis sur la question, l'aménagement de la rue Mélanie en est l'exemple. S'il a suscité une polémique qui a gonflé au point que la ville revienne en arrière et décide de travaux complémentaires, c'est parce que les riverains n'ont d'abord voulu y voir qu'une atteinte insupportable à l'automobile. Lorsque de réelles difficultés se sont déclarées durant un week-end, beaucoup d'entre eux ont poussé des cris d'orfraie qui ont convoqué médias et politiques heureux d'enflammer le landerneau sur ce qui, apparemment, allait bouleverser la vie des 290 000 Strasbourgeois. On ne peut

que regretter qu'entre les assurances de la Ville affirmant que tout allait bien et les réquisitoires des opposants l'on n'ait pas perçu la moindre proposition nouvelle.

Il est vrai qu'en semaine ce nouveau concept de circulation fonctionne très bien. Encore faut-il que certains riverains « distraits » n'utilisent pas les écluses de croisement pour y garer leur voiture ou n'y « oublient » leur poubelle longtemps après le passage des éboueurs. Durant les week-ends, au mépris des règles du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), c'est une foule d'automobilistes qui tentent de rejoindre le parc de Pourtalès alors que les manifestations de plus de 100 personnes y sont interdites.



Souvenons-nous ! La première réunion de concertation a marqué les esprits. Dès le départ ce fut une volée de bois vert de la part des riverains entretenant la confusion entre espace public et espace privé au mépris de l'intérêt général : « La rue est à nous » aurait pu être leur cri de ralliement...

Et pourtant l'herbe ne serait-elle pas déjà plus verte ailleurs ?

La solution proposée rue Mélanie fonctionne et pas loin de la Robertsau. Combien de villages allemands à quelques kilomètres de Kehl la pratiquent et l'on voit nos compatriotes y observer très prudemment les règles. Il est vrai qu'à l'inverse de notre quartier y ont été multipliés les radars. Dans l'EMS, à Niederrhausen, le système de chicanes fait l'unanimité : il ralentit la vitesse, apaise les esprits et augmente la courtoisie.

A l'évidence la résolution d'un problème passe par une attitude davantage civique et civile. Sachons nous en inspirer à l'avenir !

Jacques GRATECOS
Président de l'ADIR

Retrouvez nous
sur le site
de l'ADIR



**Nous intervenons pour votre confort
depuis plus de 100 ans**

SANDRIN

Électricité
Électroménager
Climatisation - Chauffage
Image - Son

**Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h**

17 rue Mélanie - Strasbourg ROBERTSAU
Tél. 03 88 45 85 40
contact@electricite-sandrino.fr

MOTS CROISÉS PAR FRANÇOISE GUERDER
Solutions du numéro 294

HORIZONTALEMENT :

1. APPART / NOS - 2. URANOSCOPE
3. ORCHIDEES - 4. ICTERES / RT
5. MUHLWASSER - 6. ARE / OP
7. GENIE / PEVE - 8. IUO / REMUER - 9. ESN / TOURNER
10. RE / PHI / SU

VERTICALEMENT :

- I. AU / IMAGIER - II. PROCUREUSE
- III. PARTHENON - IV. ANCEL
- V. ROHRWOERTH - VI. TSIEAP / EOI - VII. CDSS / PMU - VIII. NOE / SOEURS - IX. OPERE / VENU - X. SESTRIERE

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	P	P	A	R	T			N	O
2	U	R	A	N	O	S	C	O	P	E
3		O	R	C	H	I	D	E	E	S
4	I	C	T	E	R	E	S		R	T
5	M	U	H	L	W	A	S	S	E	R
6	A	R	E		O	P		O		I
7	G	E	N	I	E		P	E	V	E
8	I	U	O			R	E	M	U	E
9	E	S	N			T	O	U	R	N
10	R	E		P	H	I		S	U	

L'Echo de La Robertsau N° 295 - Juin 2025

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de La Robertsau.

Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, fédérée à Alsace Nature.

78 rue du Docteur François - 67000 STRASBOURG

mail : contact.adir@laposte.net - site : www.adirobertsau.fr

Directeur de la publication : **Jacques GRATECOS** : Tél.: 06 15 70 20 15

Mise en page - Impression : Pointillés - Bischheim

Page de Une : Photo Emmanuel Jacob

Photos : Emmanuel Jacob. Tous droits réservés. Autres documents remis.

Tirage : 12.500 exemplaires - Dépôt légal : 2° trimestre 2025

Nous remercions

**nos annonceurs qui,
par leur confiance renouvelée,
assurent la pérennité
de l'Echo de La Robertsau
et la diffusion
de nos informations.**

HENNER FRÈRES

La
Chocolaterie
Strasbourg



55, RUE BOECKLIN
contact@henner-freres.fr | 03.88.66.41.21
henner-freres.fr

L'EMPLACEMENT

CABINET IMMOBILIER

EXPERTISE - TRANSACTION - LOCATION



**Tout commence par un avis de valeur
juste !**

81, RUE BOECKLIN
STRASBOURG ROBERTSAU

03 88 310 200
WWW.LEMPLACEMENT.COM



**MAISON &
SERVICES**
entretient mon domicile



**UN JARDIN ENTRETENU PAR
MAISON & SERVICES**
ça fait des envieux !



*Selon loi de finances en vigueur

**MAISON & SERVICES
STRASBOURG**

03 88 79 33 29

85 route de la Wantzenau
67000 Strasbourg

813 586 526 STRASBOURG



**Mobiliers, tableaux,
objets de décoration, montres, bijoux,
toutes sortes de collections**

06 70 73 22 72

43 rue de l'Aubépine • 67000 Strasbourg

*Estimation et expertise gratuite
Succession • Achat comptant • Débarras
Déplacement gratuit 7 jours/7*

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ARTISANS ET PROFESSIONNELS DE LA ROBERTSAU



Sur internet :
m-antique-strasbourg.fr



Sur Instagram :
m.antique_strasbourg

SOMMAIRE



PAGE 6

Rencontre

Quelques notes d'une rencontre avec Sylvie Bocqui



PAGE 7

Urbanisme

Friche Mercure : la place de Bordeaux fracturée



PAGE 9

Urbanisme

Méli-mélo rue Mélanie



PAGES 10 et 11

Urbanisme

Rue Mélanie : la république mise à mal...



PAGE 13

Billets d'humeur

- Un nouveau projet au 4 ue Jeanne d'Arc
- La Robertsau aux petits soins !



PAGES 14 et 15

Réserve naturelle

Du côté de la réserve nationale naturelle



PAGES 19 à 21

Actus

par Emmanuel Jacob



PAGE 23

Événements culturels

Prenez soin de vos tapis !

ARRÊTS DES FRANGES, NOUAGE DES PARTIES ABÎMÉES, RÉALISATION DE LISIÈRES, LAVAGE ET RAVIVEMENT DES COULEURS...

A deux pas de la rue Mélanie, **M. Oskar**, spécialiste en tapis persans depuis trois générations, vous propose ses compétences.

ALSACE TAPIS - 26 rue Constant Strohl

67000 Strasbourg - Robertsau (perpendiculaire à la rue Mélanie)

Tél. 03.67.10.10.33 / 06.64.84.86.59 - alsacetapis@gmail.com



NOUS DÉFENDONS VOTRE QUALITÉ DE VIE À LA ROBERTSAU - REJOIGNEZ L'ADIR

J'adhère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

J'adhère à l'ADIR et je verse ma cotisation annuelle 2025 :

- ☐ Adhésion individuelle 25 €
- ☐ Adhésion famille 35 €
- ☐ Adhésion associations – syndics 35 €

N'oubliez pas la déduction fiscale ! Un reçu fiscal vous sera adressé.

Vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

L'ADIR peut vous recevoir sur rendez-vous (06 15 70 20 15) à l'espace d'accueil de l'Escale, 78 rue du Docteur François.

Rencontre

Quelques notes d'une rencontre avec Sylvie Bocqui

Photo : ornorme.fr

« Si tu ne m'écris pas, parle dans une éponge et envoie-la moi, je la presserai et elle restituera ton message. »

On ne peut qu'être sensible à cette citation tirée du livre de Sylvie Bocqui **Ce genre de fille** (Arléa, 2018). En effet, si elle concentre les saveurs que l'on peut extraire de la lecture des œuvres de cette écrivain robertsauvienne, elle nous invite ensuite à les laisser se déployer, telles une friandise que l'on goûte d'abord puis que l'on savoure. Lors de notre entretien Sylvie Bocqui semble prendre soin d'éviter d'être observée, elle ne s'épanche pas et ne se divulgue pas. Cependant elle lève parfois le voile, vous révélant alors des choses insoupçonnées.

C'est ainsi que vous apprenez que son premier roman **Une saison** (Arléa, 2013) a été finaliste du Goncourt du Premier Roman. La personnage principale de ce livre, gouvernante dans un palace de la Côte d'Azur, nous achemine de chambre en chambre, « accomplissant quelque trente gestes mécaniques, toujours répétés ». Pourtant, très vite, elle devient davantage de chair que de papier lorsqu'elle ponctue « le petit ovale du bras encore libre » des parfums glanés çà et là. Ils sont le déroulé de sa journée de travail mais aussi les étapes d'une nouvelle géographie, qui la mène « de la cale des machines sur le grand pont du paquebot » qu'est le palace.

De quel bois est fait **Paulownia** (Arléa, 2019) ? Des vacances en Bretagne « durant lesquelles elle ne sait pas qu'il est glorieux pour une autre » jusqu'au moment « où les bols s'égouttent sur l'évier » et où elle comprend qu'« il a rencontré quelqu'un », peut-être comptions-nous entrer dans l'histoire d'une rupture. Or, de cette contusion à l'âme, naît « la femme du miroir », consciente que « les souvenirs contiennent des souvenirs », qui dispose d'un autre compas pour mesurer les êtres et les choses. Le voile se soulève, deviennent « le jaune plus jaune dans les arbres, plus orange le toit de la grande serre ».

« Lire », étymologiquement, signifie « cueillir des yeux ». Aussi des ouvrages de Sylvie Bocqui, fait-on des bouquets qui viennent fleurir notre propre histoire comme ils fleurissent déjà celle des Danois eux-mêmes. En effet son écriture serrée mais transparente que l'on supposait intraduisible a trouvé, dans la langue d'Andersen, un large public au Danemark.

De la Robertsau Sylvie Bocqui nous confie y avoir connu huit adresses, chacune « teintée d'une couleur différente, de sensations différentes - liées à la course, c'est vrai, mais aussi à la vue, aux sonorités, aux ambiances, aux oiseaux par exemple - et aux choses personnelles que j'ai vécues dans chacun de ces lieux (attendre un enfant, un autre enfant, écrire, par exemple). Un sujet robertsauvien, en somme. »

Jacques GRATECOS



Une saison, Sylvie Bocqui, Arléa, 2013
Ce genre de fille, Sylvie Bocqui, Arléa, 2018
Paulownia, Sylvie Bocqui, Arléa, 2019

Au Gré du Vent
Fleuriste

83, route de la Wantzenau | 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 31 32 30

NICOLAS

Cavistes spécialistes en vins fins, champagnes, alcools et spiritueux

Cadeaux d'affaires, coffrets et paquets cadeaux

Envois dans toute la France

M. Panoussian
63, rue Boecklin 67000 STRASBOURG
☎ 03 88 45 79 50
www.nicolas.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez apprécier avec modération.

Friche Mercure : la place de Bordeaux fracturée.

Un vaste projet immobilier en lieu et place de l'hôtel Mercure (ex Holiday Inn) place de Bordeaux dans le périmètre de la Ceinture Verte a été présenté début mai lors d'une réunion publique à laquelle la presse était conviée... mais peu de riverains.

Il est porté par ses développeurs B&O, l'agence ANMA Architectes Urbanistes, le groupe Ecade Bureau d'études. Il va complètement redessiner le quartier sans aucune concertation préalable avec les associations de riverains - l'association de défense des intérêts de riverains de la rue du Tivoli et environs (ADRT) et l'association des résidents du Tivoli (ARTI) qui pourtant interrogeaient périodiquement les élus municipaux sur le devenir de la friche, et bousculer un peu plus encore les flux de circulation vers les quartiers de l'Archipel et de la Robertsau.

En effet, il apparaît, au vu de l'ampleur de la prise au sol (*plus de 3500 m²*), surface de plancher de plus de 7000 m², et le nombre de logements (logements en accession, résidence étudiante), commerces, hôtellerie, que son impact sur la circulation automobile, notamment, sera très important dans un quartier déjà saturé (*rue Richard Strauss entre le Palais de la Musique et des Congrès et cette friche Mercure*).

Le quartier qui voit actuellement se développer le projet immobilier Archipel 2 aux portes de la Robertsau, aura des difficultés à intégrer ce trafic supplémentaire.

De plus, il s'inscrit, rappelons-le, dans le périmètre de la Zone Verte où la réglementation en termes de droit de bâtir est spécifique, en particulier l'artificialisation des sols, de même la modification 4 du PLU de 2024.

Le schéma du projet que nous voyons ici montre facilement que cette circulation sera prise en tenaille entre deux avenues au trafic complexe (*avenue Herrenscheidt et avenue Schutzenberger*), elles-mêmes issues d'une place de Bordeaux saturée et qui doit être réaménagée affirment les élus de quartier.

Mais avant tout, l'impact visuel pose problème aux riverains et... à tout Strاسبourgeois. Le projet tel qu'il a été présenté prévoit la construction de 5 bâtiments dont le plus haut formera une barre de 50 mètres de hauteur créant une rupture brutale avec le quartier du Tivoli et ses environs, occultant le Palais de la musique et des congrès.

Ce projet interroge aussi sur les conditions d'accueil des familles et de leurs enfants alors que les établissements scolaires du secteur sont surchargés...

Les représentants des associations du quartier demandent aujourd'hui aux élus municipaux, ainsi qu'au directeur de l'Urbanisme d'être associés à l'avancée de ce projet qui ne doit pas se faire contre les riverains, mais avec leur collaboration. Il y a urgence puisque le permis de construire va être déposé prochainement.

Une ville ne se construit pas contre ses habitants, leitmotiv du « bien-vivre ensemble » !

Jacques MARZOLF, président de l'ARTI
Arnault PFERSDORFF, président de l'ADRT



Trait d'Esprit

COIFFURE

REDKEN
5TH AVENUE NYC

LA BIOSTHETIQUE®
PARIS

80, route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG

Tél. : **03 88 418 398**

JLZ le JARDINIER FLORICIM

Jardinier Paysagiste

Fleurissement et entretien
de tombes et d'espaces verts

René et Thomas Sommer

40 chemin Beulenwoerth

67000 STRASBOURG

03 88 78 20 21

contact@jlzlejardinier.fr

SI!
SERVICES à
La personne

Déduction fiscale
de 50% sur les travaux

CYCLES TEDONE Sàrl



Ventes
Réparations

Scooter - Vélos - Accessoires

158 rue Boecklin 67000 Stg - Robertsau

Tél. 03 88 31 56 17 - www.cycles-tedone.fr

CORDONNERIE CLAUDE

· Cordonnier de père en fils depuis 1950 ·

Cordonnier agréé
HESCHUNG
1934

Maroquinerie

Mac Alyster

HEXAGONA

PARIS

Produits d'entretien

SAPHIR

BEAUTÉ DU CUIR



· REPRODUCTION DE CLÉS ET DE TÉLÉCOMMANDES

- Spécialiste ressemelage cousu
- Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons, cartes de visite et gravure

Horaires d'ouvertures :

Mardi, mercredi, vendredi :

8h-12h et 14h-19h

Jeudi : 8h-12h / Samedi : 8h-12h30

3 rue du Chevalier Robert
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. : 03 88 31 44 06

Maurice Frères

OPTICIENS DEPUIS 1880

STRASBOURG - 96 rue Boecklin - 03 88 31 65 24

maurice-freres.com   



Votre magasin
est également
spécialiste de
votre audition



Pour un accueil
sur-mesure,
prenez RDV
en flashant
ce QR code

Cuisin'elle

La Passion du Beau

Depuis 1987



www.cuisin-elle.fr

Installation par notre propre équipe

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau

Tél. 03 88 41 88 62

cuisinelle@wanadoo.fr



CONSEIL EN IMMOBILIER

L'Immobilier sur-mesure,
avec vous, pour vous

Transaction - Location - Gestion
Investissements

24 Rue de Bussière - 67000 STRASBOURG Robertsau

+33 3 88 60 37 32

contact@keysconsulting.fr

www.keysconsulting.fr



Christine Doppler (SASU)

VOTRE ASSISTANTE

ADMINISTRATIVE · COMMERCIALE · FINANCIÈRE

Particuliers ou TPE, je vous accompagne
dans la **gestion administrative ou**
financière sur la Robertsau, Strasbourg et
ses environs en **présentiel** ou en **distanciel**.

Pour plus d'informations, contactez moi :

doppler.christine67@gmail.com

06 71 79 49 10

www.christine-doppler.fr

Méli-mélo rue Mélanie

Le nouvel aménagement de la Rue Mélanie a provoqué un tollé, des réactions enflammées sur les réseaux sociaux, des articles dans le journal local (DNA du 22 mai « Bouchons rue Mélanie : le week-end s'annonce chaud, le Château de Pourtalès monte au créneau. »).

Les élus d'opposition parlent de « fiasco », de « carnage », de « chaos », de gaspillage d'argent public et mettent en avant que « d'autres solutions, pragmatiques et efficaces, beaucoup moins coûteuses existaient ».

Effectivement, des bouchons monstres d'automobiles se sont formés quand l'attrait du pique-nique (en forêt) et du marché aux fleurs du Rotary (au château) se sont mêlés le 1^{er} mai. En milieu d'après-midi, toute la rue était bloquée, entraînant des temps de plus de 20 minutes en voiture pour faire 300 mètres.

En cause, la récente adjonction d'une piste cyclable bidirectionnelle de 300 mètres, qui partage la chaussée entre vélos, piétons et voitures. Sauf que ces dernières sont plus encombrantes que les premiers et qu'elles ne peuvent plus s'y croiser, contraignant les automobilistes à patienter dans des « écluses » vite surchargées – d'autant quand d'autres n'y sont pas déjà stationnés. La voie se finissant en cul-de-sac, la situation vire vite au casse-tête.

Alors, faisons le point :

AVANT :

- Une rue typique de la Robertsau, étroite avec des jardins de devant ;
- Absence de trottoirs, de pistes cyclables délimitées sur la portion étroite donc potentiellement accidentogène ;
- Une cohabitation difficile entre voitures, piétons et cyclistes ;
- Une situation particulièrement à risques pour les piétons, les mamans avec poussettes et les jeunes enfants à vélo ;
- Une rue quasiment en double sens pour les voitures sur une grande partie de la portion ;
- Des riverains disposant de nombreuses places de parking devant chez eux.



AVANT



AVANT

Photos : Éric Andrès

APRÈS

- Une piste cyclable protégée rendant la circulation à vélo facilitée ;
- Des trottoirs explicitement en place ;
- La conservation de quelques places de parking pour les riverains ;
- En revanche, une circulation alternée sur une seule voie en voiture. Ce qui ne fonctionne que quand les écluses permettant de laisser passer des véhicules venant en face ne sont pas utilisées en tant que parking ou local poubelle. De vraies difficultés de circulation en cas de fortes affluences. Accidentogène quand des automobilistes excédés en viennent à circuler sur la piste cyclable.



APRÈS



APRÈS



APRÈS

Photos : Éric Andrès

À l'ADIR, nous avons toujours revendiqué une cohabitation douce de tous les modes de transports et laissé de côté les invectives (*YaKaFoQon*). La longue concertation, parfois très polémique, entre la municipalité et les riverains, dont les représentants du Château de Pourtalès, lesquels semblent l'oublier aujourd'hui, a débouché sur ce projet, amélioré en effet.

Dans l'immédiat, la Municipalité a annoncé des travaux d'adaptation destinés à fluidifier et à sécuriser l'accès au parc pour tous les modes de déplacement (voiture, vélo, marche à pied). Le double sens de circulation sera rétabli, entraînant inévitablement la suppression du stationnement et le déplacement d'arbres. Ces travaux se dérouleront du 10 au 27 juin prochain.

Robert ADJEDJ et François GUERDER

Boulangerie - Pâtisserie ECKERT

La main dans la pâte
depuis 4 générations
Joseph, Léon, Marc et
Mael (En Formation)

91 rue Boecklin
67000 Strasbourg-Robertsau
Tél : 03 88 31 05 56

NATH COIFF'



Féminin
Masculin
Junior
et à domicile

Sur rendez-vous
03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG

Au Délice à l'ancienne

BOULANGERIE PÂTISSERIE

PAINS À L'ANCIENNE AU LEVAIN
PÂTISSERIE CHOCOLAT
SANDWICHES... Vente DNA

TICKET RESTAURANT ACCEPTÉ
OUVERTURE DÈS 5H00 DU MATIN

93 route de la Wantzenau, Robertsau
Tél. : 03 88 31 02 06

17 rue de la Robertsau, Bischheim
Tél. : 03 88 62 51 61

Rue Mélanie : la république mise à mal...

Les collectivités travaillent sur des temps longs. Ceux-ci dépassent souvent les temps électoraux. Ainsi, des projets initiés par un maire seront finis par un autre, et peut-être encore le suivant. Il faut le temps des études, de la cohérence sur le territoire, se conformer aux différentes réglementations au niveau local, régional, national voire, c'est souvent le cas à Strasbourg, au niveau européen. Le réaménagement de la rue Mélanie est de ceux-là.

Le projet est apparu dans la délibération du 1^{er} mars 2019 sur le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) et l'actualisation du Schéma Directeur Vélo de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) présidée alors par Robert Herrmann (*voir encadré*). Nombre de voix contre : zéro, le projet est adopté. En 2020, au sortir du COVID, la pratique du vélo explose et le gouvernement soutient des projets à travers toute la France : le réaménagement de la rue Mélanie sera soutenu par l'État. Nouvelle délibération en 2020 pour acter le financement et les 23 projets vélos à l'EMS : unanimité. Oui, y compris les élus ou groupes qui se sont bruyamment exprimés ces derniers jours.

Il faut dire que dès les phases de concertation et réunions sur place, le dossier s'annonçait compliqué : invectives, prises de parole bruyante, peu d'écoute, insultes. Le problème de fond, c'est que certains habitants de la rue refusaient l'idée même du partage d'un espace qu'ils considéraient comme le leur. La rue Mélanie n'appartient pas aux riverains, mais à TOUT LE MONDE, c'est le principe de l'espace public. Les choses auraient pu en rester là en se calmant avec le temps et devant l'évidence, mais comme les élections municipales approchent, certains en manque de sujet contre l'équipe municipale actuelle ont mis de l'huile sur le feu. D'une opposition somme toute classique, un petit nombre d'habitants se sont radicalisés : aucune marge de manœuvre ou de négociation.



Rue Mélanie : un projet voté en 2019 sous la présidence de Robert Herrmann

Au commencement du projet Mélanie, un vote de l'ancienne majorité de l'Eurométropole (EMS) du 1^{er} mars 2019 sur le Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) et l'actualisation du Schéma Directeur Vélo.

L'Eurométropole de Strasbourg (*anciennement CUS*) est l'instance de coopération intercommunale qui introduit la notion de solidarité financière et de défense d'intérêts communs. Tout en préservant l'indépendance des communes, elle assure une meilleure gestion et ouvre un horizon de déve-

loppements plus vaste dans les domaines qui relèvent de sa compétence. L'organisation de l'Eurométropole est calquée sur celle des communes. Elle comprend :

- **un organe délibérant** : le conseil eurométropolitain
- **un organe exécutif** : la Président-e, aidée des vice-présidentes et vice-présidents

Tout comme la Ville, l'Eurométropole exerce des compétences particulières et dispose de son propre budget.

Un bel aménagement

Le projet et l'aménagement n'ont rien de scandaleux, bien au contraire : il y a eu d'abord l'alignement de la rue Mélanie et la création de vrais trottoirs. Quelle joie de voir ce groupe de très jeunes enfants aller se promener au Parc de Pourtales en toute sécurité.



Ensuite le réaménagement complet de la rue : éclairage, réseaux et végétalisation avec le maintien de places de parking pour les riverains. Enfin, la création d'une vraie piste cyclable bidirectionnelle pour faire la jonction de la VéloStrass 6 et l'Euro-route 15... On retrouve les temps longs évoqués au début de l'article.

Un bel aménagement et qui trouvait ici un équilibre entre tous les usagers de la route. Il faut souligner que s'il y a des bateaux, les espaces pour que les voitures se croisent, c'est pour répondre à la demande (*l'injonction*) de riverains et maintenir des espaces de stationnement.

À la Robertsau, on connaît d'ailleurs très bien ce genre de solution sur le début de la rue des Maraîchers ou devant le restaurant la Sandkicht, le croisement des véhicules est impossible, l'un des deux doit laisser l'autre avant de continuer sa route. Et que je sache, cela ne pose aucun problème.

Je vous invite d'ailleurs à visionner sur Internet la longue vidéo du Youtubeur Altis Play qui a fait un long reportage sur le pourquoi de ces aménagements (<https://youtube.com/alti5play>).

Peut-on faire le bonheur des gens à leur insu ?

Mais voilà, l'hostilité ne s'est pas arrêtée est elle est allée jusqu'à « bordeliser » la rue en stationnant dans les fameux bateaux qui servent à la rencontre des véhicules, en mettant des poubelles sur la voie... L'impossible apaisement.

Alors oui le 1^{er} mai, il y a eu trop de monde qui souhaitait se rendre au parc de Pourtales. Aménagement ou pas, cela aurait été de toute façon le chaos, la rue Mélanie est une impasse et le parking n'est pas extensible. C'était le premier week-end

de soleil et il y avait deux manifestations sur place. Mais cela interroge sur nos modes de déplacements, peut-on venir dans une zone de loisirs et de détente comme on va sur le parking d'un supermarché. Au parc de Pourtales cohabitent une zone naturelle et un PPRT qui impose un maximum de visiteurs.

Plutôt que d'apaiser la situation, des élus ont encore jeté de l'huile sur le feu, les réseaux sociaux l'hypercomplication, un week-end d'actualité creux en actualité, la haine des Verts ont fait le reste. Jusqu'à finir sur TF1 avec un bidule (*on ne peut pas appeler ça reportage*) à charge.

On le sait des forces conservatrices sont à l'œuvre dans le pays, nul ne peut l'ignorer. Les municipalités écologistes sont des cibles de mouvements extérieurs. Il faut bien lire ce qui vient de se passer avec la rue Mélanie avec cette grille.

Les élus locaux de l'opposition, oubliant qu'ils avaient voté pour ce projet, devraient plutôt faire de la pédagogie et expliquer comment fonctionnent notre société, ses règles, comment les décisions sont prises. Mais la tentation était trop grande de profiter du jusqu'au-boutisme d'habitants à la veille d'élections municipales. Comment scier la branche sur laquelle nous sommes assis ?



La maire, pour calmer les choses, a décidé de rétablir la double circulation des voitures. Les riverains y perdront des places de stationnement et peut-être des arbres... Mais peut-on faire le bonheur des gens s'ils ne veulent pas ? Saluons le courage politique de la prise de décision rapide. (une rapidité que l'on aurait aimé voir dans le cadre du foyer Saint-Louis par exemple).

Notre démocratie vient de perdre quelques plumes dans un dossier qui pourtant améliorerait le quotidien de tous, et qui tentait de voir un peu plus loin. Que cela serve de piqure de rappel : les choses de la vie publique ne sont pas simples et demandent de l'investissement et des élus responsables.

Emmanuel JACOB

NOUVEAU PROGRAMME

DÉCOUVREZ NOS ATELIERS D'ART FLORAL

RETROUVEZ LE PLANNING DES ATELIERS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

MONCEAU FLEURS

LA ROBERTSAU

74, RUE BOECKLIN
Tél. : 03 88 55 24 51

Habitat & Sérénité



Sanitaire
et plomberie



Solutions
d'accessibilité



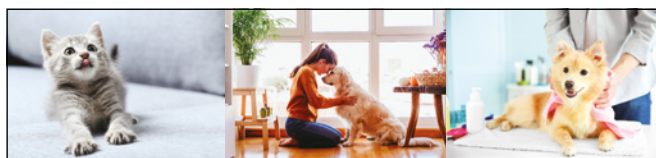
Électricité
et domotique



Réparations
et dépannages

Besoin d'une
intervention rapide ?
Contactez-nous !

03 68 71 28 38
contact@habitatetserenite.fr
www.habitatetserenite.fr



SALON DE TOILETTAGE



Toutou Câlines

Toiletteur canin, félin et également lapin,
vente d'accessoires made in Alsace.



77 rue Kempf • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 81 21 80 • toutoucalins.fr

Courriel : plumere.sandrine@laposte.net

SUR RENDEZ-VOUS • Horaires : fermé le lundi,
du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-18h, samedi 9h-15h

Maurice Frères

OPTICIENS DEPUIS 1880

STRASBOURG - 96 rue Boecklin - 03 88 31 65 24

maurice-freres.com   



Votre magasin
est également
spécialiste de
votre audition



Pour un accueil
sur-mesure,
prenez RDV
en flashant
ce QR code



AU JOYEUX PÊCHEUR

Tartes flambées feu de bois
Suggestions de saison
Formule du midi

03 88 31 00 04
50 route de la Wantzenau
Strasbourg / Robertsau



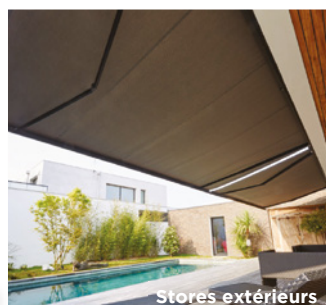
GRANDE TERRASSE
BIERGARTEN



Pergolas bioclimatiques



Pergolas à toile

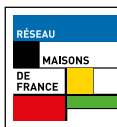


Stores extérieurs



Stores intérieurs

-20%*
sur la gamme.



WALTER
STORES & VOLETS



www.walter-stores.fr



@WalterStores



03 88 20 80 05

*Offre valable sur présentation de ce coupon.

Un nouveau projet au 4 rue Jeanne d'Arc

Un projet immobilier devait établir au 4 rue Jeanne d'Arc, en plus de l'existant, (l'ex résidence d'un maraîcher de la Robertsau), un établissement de santé (qui devaient accueillir deux cardiologues et un cabinet dentaire) ainsi qu'une nouvelle maison bordée d'une piscine.

Ce projet vient d'être abandonné par la Sarl Hippocrate, initiatrice du projet, suite à des recours déposés par des habitants de la rue.

Celui-ci a certainement été retoqué du fait que seules 2 places de stationnement avaient été prévues (dont une attribuée aux personnes handicapées) pour accueillir les patients des... 3 thérapeutes au sein de l'établissement.

Mais, depuis peu, un nouveau permis de construire a été déposé sur le panneau d'affichage annonçant que la société Hippocrate présente un nouveau pro-

jet qui va transformer cette fois-ci (et uniquement) l'établissement médical en un immeuble comportant trois logements qui seraient joutés par 3 emplacements de stationnement).

Pour le restant du projet, rien ne change.

Malheureusement si ce projet devait aboutir, cela va signifier la disparition d'un jardin un peu sauvage certes et de ses habitants les oiseaux, mais tellement agréables à regarder et à entendre...

Mais qui se soucie de nous !!!

Robert LUX



La Robertsau aux petits soins !

L'année 2025 est à marquer d'un caillou blanc ! Depuis près de 30 ans, la Robertsau n'aura jamais fait l'objet d'autant d'attentions de la part des municipalités précédentes.

Jugeons sur pièces le catalogue des travaux d'aménagement, de rénovation et de construction :

- **Les cours Saint-Louis** prennent forme et leur aménagement seront livrés avec le mobilier urbain en fin de l'année. Resteront à inventer de nouveaux usages publics de ce lieu précieux jusqu'alors ignoré par la plupart des Robertsauviens
- **L'aménagement de la rue Mélanie** sera adapté avant fin juin pour remédier aux difficultés nées d'une conception issue elle-même d'une large concertation avec les riverains et leur exigence de stationnement. Pourquoi faut-il que l'occupation du domaine public soit privatisée gratuitement par les riverains ?
- **Le projet de rénovation des villas Goeb** sera lancé cette année dans la perspective d'y accueillir les associations naturalistes autour d'Alsace Nature.
- **Une nouvelle maison de la petite enfance** sera construite rue des Fleurs, le chantier débutera cette année et sera achevé l'an prochain.

► **La rénovation du groupe scolaire de la Robertsau** sera par ailleurs engagée en 2025.

► **La rénovation des réseaux** a été entreprise dans plusieurs artères du quartier et la municipalité prévoit d'engager à présent la rénovation des chaussées. Le quai Jacoutot, la rue Schott et le sentier de l'Aubépine seront rénovés avec l'objectif constant de permettre l'usage partagé de l'espace public au profit des déplacements en voiture, à vélo et en marche à pied. Le sentier de l'Aubépine sera enfin pacifié par une limitation de la vitesse des véhicules ainsi que la protection des cyclistes et des piétons.

► **Les « Bulles d'air »** installées rue de la Carpe-haute permettent l'accueil provisoire et limité à 2 années de 5 familles sans abri dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles. Cet acte d'humanité très fort semble déplaire à quelques riverains horripilés par ce voisinage pourtant accompagné par une association spécialisée dans le suivi des populations mal-logées.

► **Les travaux d'aménagement du futur parc public « Archipel II »** seront entrepris cette année et couvriront un espace de 4,5 hectares. Le parking de l'III Tennis Club sera déminéralisé pour contribuer au développement de la perméabilité des espaces.

► Enfin, **les services de la mairie de quartier** seront également rénovés pour améliorer la qualité de l'accueil citoyen.

La Robertsau évolue et s'améliore ! Les critiques sont plus faciles à exprimer, notamment lors des prémices pré-électorales. L'amélioration du quartier vaut bien de supporter la gêne passagère des travaux, comme il serait injuste de ne pas reconnaître l'engagement personnel de **Marc HOFFSESS** dans la transformation de notre quartier. Maire-adjoint de Strasbourg, élu référent de la Robertsau et du Wacken, sa mobilisation quotidienne à l'observation du quartier et à l'écoute attentive de ses habitants se situe à l'origine des transformations déjà réalisées et parachevées par celles qui sont prévues cette année. **Rendons à César...**

Robert ADJEDI

VILLE DE STRASBOURG

RÈGLEMENT DES ESPACES VERTS PUBLICS

LE MAIRE DE LA VILLE DE STRASBOURG

- VU -le Code Général des collectivités territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants et L 2542-1 et suivants,
 VU -l'arrêté municipal du 30 avril 1996 portant règlement général de la circulation sur le territoire de la Ville de Strasbourg,
 VU -l'article 99-6 du Règlement Sanitaire Départemental, portant obligation aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse en zone urbaine ;
 -la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relatif aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux;
 -l'arrêté municipal du 22 mars 2002 relatif à la circulation des chiens sur le territoire de la Ville de Strasbourg,
 VU -l'arrêté municipal du 9 juillet 1998 relatif à la lutte contre le bruit,

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la sécurité, la tranquillité et la propreté des espaces verts publics de la Ville de Strasbourg et de prévenir tout ce qui serait de nature à troubler leur calme ou à incommoder les visiteurs et promeneurs ;
 qu'il convient dans ce but de définir les conditions d'utilisation des espaces verts publics dans un règlement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le présent arrêté porte règlement des espaces verts publics de la Ville de Strasbourg.

ARTICLE 2 : Accès et circulations

Les espaces verts de la Ville de Strasbourg sont ouverts au public pour son agrément.

Pour des raisons de tranquillité publique, l'accès à certains parcs et squares peut être interdit la nuit. Les horaires autorisés sont alors affichés aux entrées.

Les parcs, jardins, squares et espaces verts peuvent être rendus inaccessibles en partie ou en totalité par nécessité de service, ou pour tout motif d'intérêt général tiré en particulier des impératifs de sécurité publique, notamment en lien avec des conditions météorologiques défavorables.

a) Les animaux



* Tout chien doit être tenu en laisse (d'une longueur maximum de 2,50 m), et doit demeurer sur les cheminements. Les ébats libres sont uniquement autorisés sur les espaces clos dûment identifiés « espaces de liberté », signalés par des panonceaux spécifiques.

L'accès des espaces publics est interdit aux chiens dits « dangereux » de la catégorie I, et autorisé à ceux de la catégorie II, sous réserve qu'ils soient muselés.

* Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique, souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les pelouses, plates-bandes et allées des espaces verts ou aires aménagées pour les jeux des enfants. En dehors des emplacements spéciaux, dénommés canisites, et repérés par une signalétique spécifique, les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public et ses dépendances des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.

* Pour des raisons d'hygiène, l'accès à certains squares et aux places de jeux est interdit aux animaux. Un panneau réglementaire rappelle cette interdiction.

* L'introduction d'animaux libres est strictement interdite, en particulier les espèces non autochtones.

* Il est demandé au public de ne pas nourrir les animaux en liberté présents dans les espaces verts, afin de ne pas causer leur prolifération anormale, ni favoriser leur regroupement en certains points, où ils pourraient rentrer en conflit d'usage avec les promeneurs ou les cyclistes.

b) Les bicyclettes



* En période d'affluence, les cyclistes doivent poser pied à terre : Hors période d'affluence, ils sont autorisés, sous réserve de circuler au pas dans les allées et de ne pas menacer la circulation des piétons qui sont prioritaires ; La circulation des cycles adaptés et utilisés par des enfants âgés de moins de 10 ans est autorisée.

c) Les véhicules à moteur



* Toute circulation de véhicules à moteur est interdite, de même que le stationnement, y compris de caravanes, sauf autorisation dûment délivrée.

* Sont autorisés, à une vitesse limitée à 10 km/h, les véhicules des services municipaux et exceptionnellement les véhicules de livraison et ceux des occupants du domaine public (glaciers, restaurants,...).

ARTICLE 3 : Environnement



* D'une manière générale, les grandes pelouses sans massif fleuri sont accessibles au public dans un but de détente, sous réserve de ne causer aucun dégât.

* Est interdit l'accès aux pelouses de petites dimensions à caractère décoratif.

* Le public est invité à respecter la végétation en place. Il est interdit de cueillir des fleurs et des fruits, d'arracher des plantes, de couper des branches, même à titre d'échantillon, d'enlever ou graver des écorces et de grimper aux arbres. Il est interdit également de prélever gazon, terre, terreau ou tous autres matériaux. L'introduction de végétaux, à tous les stades de leur développement, est également prohibée.



* Les feux sont interdits, de même que les barbecues, sauf autorisation spécifique, et à l'exception des lieux où un emplacement est spécialement aménagé à cet effet (et signalé par un panonceau).

ARTICLE 4 : Aires de jeux et mobilier urbain

a) Jeux d'enfants :



* Les aires de jeux d'enfants sont aménagées suivant la réglementation en vigueur.

* L'utilisation de certains jeux est réservée aux enfants entre 3 et 12 ans. Elle doit se faire suivant les prescriptions apposées sur les agrès et sous surveillance d'un adulte. Les utilisateurs sont invités à signaler à la collectivité les dysfonctionnements ou défauts d'entretien constatés sur les équipements, à partir des coordonnées figurant sur les panneaux d'information.

b) Mobilier :

* L'utilisation des mobiliers ou tout autre équipement doit se faire conformément à sa destination, aux seuls risques et périls des usagers.

ARTICLE 5 : Hygiène



* Les papiers, résidus d'aliment, emballages ou autres détritus doivent être déposés dans les corbeilles à déchets installées à cet usage.

* L'usage des installations sanitaires est obligatoire à l'exclusion de tout autre emplacement. Les points d'eau sont réservés à l'agrément des promeneurs. Le puisage et tout lavage y sont proscrits. Les points d'eau potable sont signalés par des panonceaux spécifiques.



* Il est rappelé que l'état d'ivresse ou la consommation de stupéfiants sur l'espace public sont punissables par la loi (article R3353-1 et L3421-1 du Code de la Santé Publique).

* Afin de lutter contre le tabagisme passif, particulièrement en présence d'enfants, il est interdit de fumer sur certaines placettes de jeux. Cette disposition est matérialisée par l'apposition d'un panneau spécifique. Plus largement, dans une optique de préservation de l'environnement, de santé publique et de sécurité de la personne, l'interdiction s'applique à l'ensemble des parcs, jardins et forêts relevant de la gestion de la Ville de Strasbourg signalés par le panneau « parc sans tabac ».

ARTICLE 6 : Activités

a) Généralités :



* Toute activité susceptible de créer une gêne pour le public et des dommages aux équipements existants est interdite.

* La pratique de la chasse et l'introduction d'armes de quelque nature que ce soit (arme à feu, arme blanche, ...) sont interdits en permanence dans les espaces verts publics, de même que les pétards et les feux d'artifices (sauf autorisation spéciale).

* Les espaces verts étant des lieux de calme et de repos, l'utilisation d'appareils sonores de toute nature ou d'instruments de musique susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est prohibée. L'utilisation bruyante des équipements est interdite en soirée. Le fait d'être à l'origine d'une telle nuisance est passible d'une peine d'amende de 450 € prévue pour les contraventions de la troisième classe (article R. 1337-7 du code de la santé publique). La chose qui a servi ou était destinée à commettre la nuisance est par ailleurs susceptible d'être confisquée, en application des dispositions de l'article R. 1337-8 du code de la santé publique.

* Il est défendu d'implanter ou d'installer sans autorisation, sur l'ensemble des espaces verts, toute structure susceptible de dégrader l'espace, directement ou indirectement, ou de constituer un danger pour les usagers.

b) Pêche :



* La pêche est réglementée par la Fédération de Pêche: elle est autorisée le long des berges aménagées des cours d'eau, moyennant la possession d'une carte de pêche. Elle est par contre interdite dans les plans d'eau des parcs (sauf autorisation exceptionnelle).

c) Manifestations :

* Toutes activités professionnelles, spectacles, manifestations musicales, sportives ou religieuses, sont soumises à autorisation préalable du Maire. Une dérogation spécifique autorisant des émissions sonores sera en particulier requise.

* La distribution de tracts, prospectus, documents publicitaires, l'installation de panneaux, collage d'affiches, l'inscription de graffitis, sont interdits, de même que toute offre de service gratuit ou payant.

d) Activités sportives :



* Les activités sportives susceptibles de présenter un danger pour des tiers, ou susceptibles d'endommager les pelouses, sont interdites, notamment la pratique du roller, du skate et du vélo acrobatique, et les jeux collectifs de volants ou de ballons, ou avec filets ou cordes, hors emplacements aménagés, précisés par panonceaux spécifiques.



* La baignade dans les pièces d'eau est interdite, de même que l'évolution de modèles réduits d'embarcations (sauf autorisation spéciale). Par mesure de sécurité, le patinage sur la surface gelée est également interdit.



* La pratique de l'équitation est interdite dans les espaces verts ou le long des promenades aménagées, sauf autorisation dûment délivrée.

* La pratique de la course à pieds est autorisée, à condition de ne pas sortir des allées aménagées.



ARTICLE 7 : Sécurité

* En cas de conditions météorologiques défavorables (orages, vents forts,...), le public est tenu de s'éloigner des arbres et de quitter les lieux. Dans certains parcs comportant des arbres de grandes dimensions, un dispositif spécifique de fermeture pourra être mis en place, interdisant momentanément l'accès.

* L'éclairage nocturne des parcs n'est pas systématiquement continu toute la nuit ; sa durée est liée aux usages et à la fréquentation des lieux, qui peuvent justifier des interruptions dans l'éclairage. Dans ce cas, une information spécifique est apposée aux endroits concernés.

ARTICLE 8 :

Outre les sanctions spécifiques applicables à l'une ou l'autre infraction par les lois ou règlements, toute contravention au présent règlement sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur, en particulier l'article R 610-5 du Code Pénal, sans préjudice des poursuites civiles en cas de dégradation du domaine public et de ses dépendances.

ARTICLE 9 :

Le présent règlement se substitue aux précédents dans leur totalité, qui sont abrogés dans toutes leurs dispositions, notamment l'arrêté municipal du 23 mars 1992.

ARTICLE 10 :

Monsieur le Commissaire Central de la Ville de Strasbourg, les agents de la force publique, les agents de la police municipale de Strasbourg, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, d'assurer l'exécution du présent règlement.

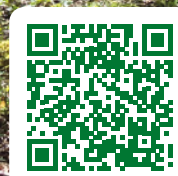
Strasbourg, le 06 janvier 2014

Le Maire

Strasbourg.eu
eurométropole

Du côté de la réserve nationale naturelle

Le premier comité consultatif de 2025 se tiendra le 17 juin à la préfecture. La Robertsau y est représentée par l'ADIR et l'ASSER dans le collège des propriétaires et usagers.



Auparavant, le 13 juin, l'équipe de chercheurs de l'Unistra, de l'ENGES, du CNRS et de l'Université de Haute Alsace IRIMAS fera une présentation des premiers résultats du système automatisé de suivi des débris flottants mis en place sur le Steingiessen.

Le système s'appuie sur l'Intelligence artificielle pour détecter, mesurer et quantifier les débris flottants à la surface de l'eau.

L'autre sujet que l'on pourrait évoquer est la réglementation applicable dans la réserve. Un nouveau débat s'est ouvert à l'approche du 1er mai avec l'interdiction faite de cueillir plus de 10 brins de muguet par personne et ce dans la limite d'une bande de 10 mètres de part et d'autre des sentiers.

Un simple comparatif des règlements applicables dans les parcs et jardins publics et celui des réserves nationales met en évidence peu de différences, avec quelques interdits supplémentaires dans les espaces verts publics.

Les réserves restent cependant des espaces qui sont prioritairement dédiés à la préservation de la faune et de la flore tout en restant accessibles aux visiteurs. Il y a juste un retournement d'usage entre les parcs publics et les forêts périphériques, il y a 50 ans, il était interdit de marcher sur les espaces verts et l'on pouvait déambuler librement dans les forêts, aujourd'hui, c'est l'inverse.

Éric ANDRÈS



Photos : © Eric Andrès

Pour en savoir plus :

<https://reserves-naturelles.strasbourg.eu/foret-de-la-robertsau/>
<https://reserves-naturelles.strasbourg.eu/actualites/>



Construire l'Europe, c'est aussi prendre exemple sur le meilleur...

L'autre jour, en revenant de Paris en TGV, mon voisin de gauche pique un roupillon. On est en tout début d'après-midi, le repas ne doit pas être loin et bercé par le léger tangage d'un train filant à 300 km/h à travers les grandes plaines de la Marne, difficile de résister aux bras de Morphée.

Le train vient de partir depuis un peu moins d'une heure, et voici que le contrôleur s'annonce (il doit y avoir d'autres noms aujourd'hui, genre opérateur en conformité, peu importe.). « Mesdames, messieurs, contrôle des billets des cartes de réduction, merci de les préparer ». Lance-t-il à la cantonade. Bien qu'assez forte, cette annonce n'a pas réveillé mon voisin. La sieste doit être délicate. L'agent arrive à mon niveau, scanne mon QR code et réveille mon voisin en lui tapotant sur l'épaule. De ce réveil dans sa première phase de sieste, il gardera un état « vaporeux » durant l'heure restante jusqu'à Strasbourg. Guère agréable. Et encore, on est dans un trajet court, sur les plus longs (Marseille par exemple) vous pouvez être contrôlé plusieurs fois à chaque changement d'équipe.

Il se trouve que je fréquente également les trains et les services de nos voisins allemands, la *Deutsche Bahn*, pour aller voir ma fille à Berlin. Là-bas, quand vous prenez l'*ICE* (à prononcer i-tsé-éééé), vous pouvez, une fois à votre place, le signaler sur l'application depuis votre iPhone et vous ne serez jamais contrôlé ou dérangé. Vous pouvez donc programmer vos siestes ou moments de repos sans vous soucier d'être intempestivement réveillé, ce qui ajoute réellement au confort du voyage.

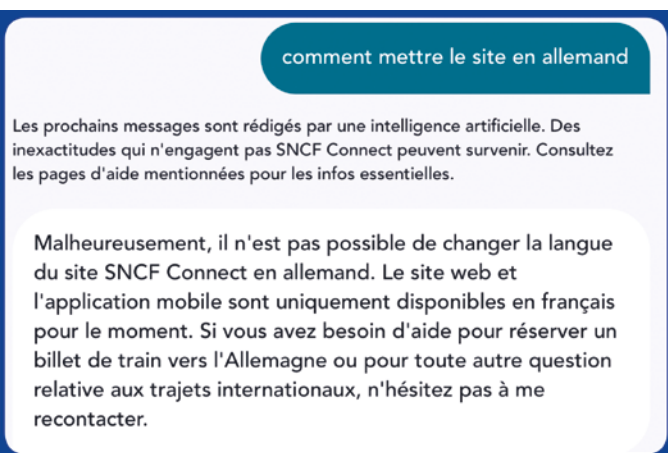
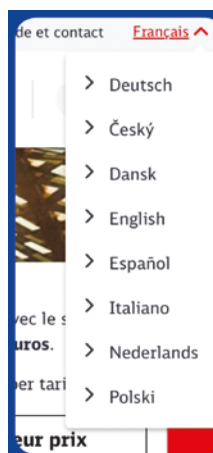
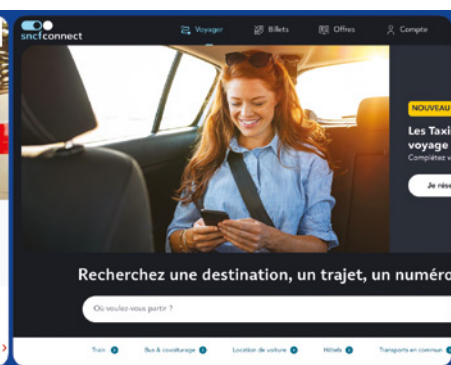
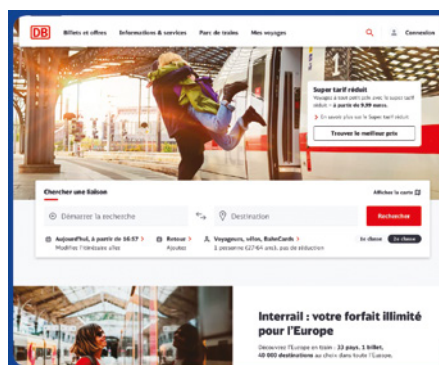
L'Europe, c'est aussi tout faire pour accueillir les clients d'autres pays

Anecdote ? Pas sûr. Cela fait transparaître l'ADN d'une société. L'une travaille pour ses clients et se situe clairement dans un rayonnement européen, l'autre se soucie d'abord de son organisation et est très centralisée.

Prenez par exemple les applications de réservation. Quand vous ouvrez *SNCF Connect*, vous débutez un voyage absurde dont vous ne ressortez jamais vainqueur. Mais qui a pu créer un tel monstre ? Est-ce la même personne que l'ouverture facile de *la Vache qui rit* ou le superviseur des plans de montage des meubles *IKEA* ? La *SNCF* fait actuellement de grandes campagnes de publicité pour vanter les « formidables » services de *SNCF Connect*

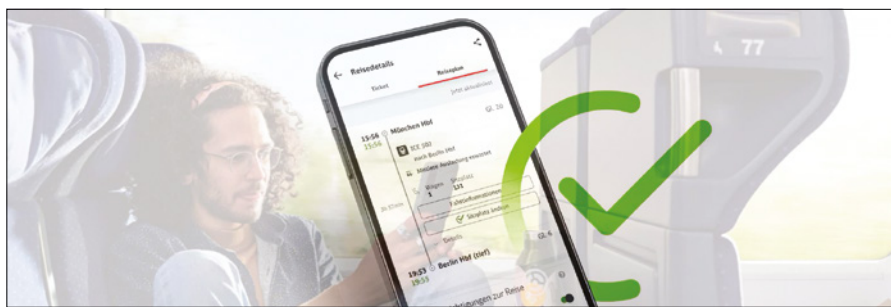
sur les réseaux. La société ferait mieux de prendre exemple sur l'app de la *DB*, car, sur une seule page, vous indiquez d'où vous partez, où vous allez, la date, l'heure, la classe et si vous avez une carte de réduction. Preuve que faire simple, c'est possible.

Cerise sur le gâteau, la page du site web de la *Deutsche Bahn* peut se traduire en 8 langues, celle de la *SNCF* est uniquement en français. Bonjour l'ouverture.



Mais encore...

On en rajoute encore une couche. Si par malheur un jour, vous êtes assis près d'une porte d'un TGV (ne parlons pas d'un 4/4 - espace famille avec double-porte) vous aurez droit au bruit du compresseur « *Tchi-Tchiiiiiii* » à chaque ouverture. Si, en plus vous n'êtes pas loin du wagon-bar, cela tourne au cauchemar. Il faudrait condamner celui qui a créé ou autorisé ce système à écouter ce bruit dans ses oreilles à chaque fois qu'un passager ouvre une porte en France et pour l'éternité. Car dans un ICE, la porte est automatique (ce qui permet au passage de porter ses boissons) et glisse doucement lors de son ouverture sans faire le moindre bruit insupportable.



Je pourrais rajouter la taille des toilettes (ne parlons pas de la propreté), la qualité du wagon-bar, le service à la place en première (avec le petit chocolat de bienvenue), etc. (j'en ai d'autres sous la main, mais je ne veux pas faire trop long).

Des trains plutôt à l'heure en France, très en retard en Allemagne

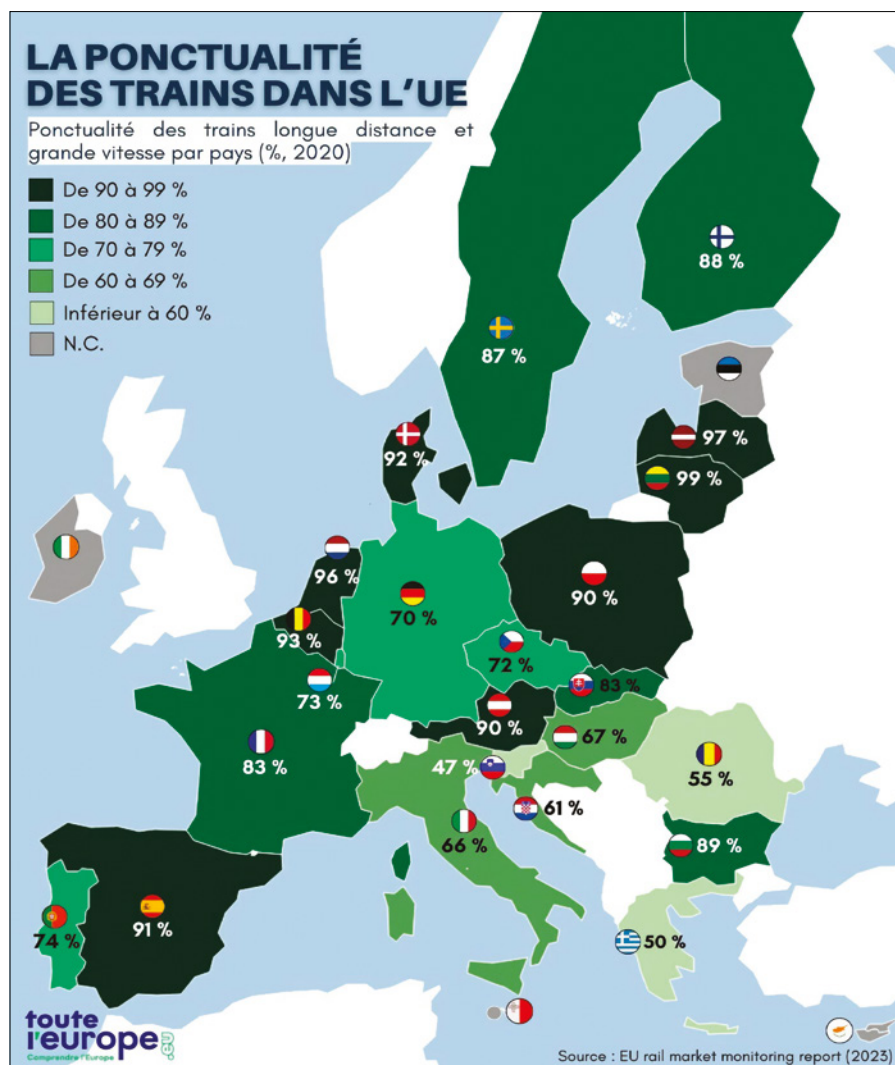
Alors, oui, tous les trains allemands ne vont pas à grande vitesse et nos voisins sont les mauvais élèves en ponctualité en Europe. (La SNCF est dans la moyenne à 83% tandis que la DB est à 70%). Mais là aussi, il y a entourloupe, puisque la SNCF ne prend pas en compte que ce qu'elle considère comme des petits retards, ce qui fait qu'un TGV dont le voyage dépasse les 3h et qui arrive avec 15 minutes de plus, n'est pour la SNCF pas en retard. Et puis, même s'il y a des retards sur la DB, comme les réservations ne sont pas obligatoires, vous pouvez, avec le même billet, prendre un autre train même si vous n'avez pas pu avoir votre correspondance.

SNCF dénigrement ? Non, simples constats d'un usager strasbourgeois (et donc européen) qui la chance de voir ce qui se fait ailleurs : d'un côté des contraintes à sens unique, alors que l'on peut faire autrement et souvent plus simple et mieux. « *Il suffit de passer le pont* », chantait Brassens... Maintenant que Berlin est connecté à Paris par une ligne directe, on ne peut que suggérer aux dirigeants-tes de la SNCF de se mettre à la place du passager et de faire un petit tour en Europe. L'idée européenne ne grandira que par la preuve qu'elle améliore le quotidien des citoyens.

Emmanuel JACOB

PS : J'en profite pour poser une question : Pourquoi le trajet depuis Strasbourg est-il deux fois plus cher pour aller à Berlin alors qu'avec un départ à Offenbourg vous avez un direct pour moins de 100 € ?

Pourquoi, quand vous demandez sur le site de la SNCF un départ de Strasbourg vers Berlin, il ne vous propose pas les alternatives par Offenbourg ?



06:22 – 13:29 | 7h 7min | 1 Changement

Taux de remplissage moyen attendu

à partir de **91,19 €**

SCF ICE 374

Strasbourg Berlin Hbf

Détails

11:46 Strasbourg
18:03 Berlin - Hauptbahnhof

6h17 Direct ICE

4 places à ce prix

169 €



Intemporelle
INSTITUT ESTHÉTIQUE

visage
corps
maquillage
épilation
manucure
soins homme

+33 (0)3 88 41 82 84
contact@institutintemporelle.fr
8, rue Mélanie
67000 Strasbourg - Robertsau

Mardi, jeudi & vendredi : 9h - 19h
Mercredi & samedi : 9h - 14h30



bioclaire
Le bio à cœur !

Votre magasin indépendant bio de proximité à la Robertsau.



- Épicerie bio
- Fruits, légumes et pain frais bio
- Charcuterie locale bio
- Eau minérale Celtic en verre consigné
- Idées Cadeaux
- Les indispensables zéro-déchets, vrac
- Compléments alimentaires

Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h - Le samedi : 8h30 à 17h

BIOCLAIRE - 85 RUE BOECKLIN 67000 STRASBOURG
03 88 45 14 81
RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE INSTAGRAM !

SUPERMARCHÉ
MATCH

ROBERTSAU
Route de la Wantzenau - STRASBOURG
Tél. 03.88.31.05.10
Du lundi au samedi : 8h-20h30



CHEZ NOUS ÊTRE FIDÈLE, ÇA PAYE !

NOUVEAU
TOUTES LES 10 VISITES 10% À CAGNOTTER
SUR LE TICKET DE VOTRE CHOIX DANS LES 10 JOURS

AVEC VOTRE NOUVEL AVANTAGE FIDÉLITÉ, CHAQUE PASSAGE EN CAISSE COMPTE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES !

PROFITEZ ÉGALEMENT DE TOUS VOS AVANTAGES FIDÉLITÉ SUR LE DRIVE !
supermarchesmatchdrive.fr



(1) 1 visite = 1 passage en caisse, limité à 1 passage en caisse par jour. Voir conditions à l'accueil de votre magasin.



du mardi au samedi
de 9h à 17h30
Samedi de 8h à 16h30

Maquillage Bio
Couleur caramel
natural make up

Coloration sans parabène, sans ammoniaque, sans résorcine

Une équipe de choc pour une clientèle de choix !



Maison de l'enfance rue des fleurs : les travaux ont commencé.

Les travaux de la nouvelle maison de la Petite enfance au carrefour de la rue de la Carpe Haute et de la rue des Fleurs viennent de débuter. Imaginée par le cabinet d'architecte *F plus F*, cette deuxième maison de la Petite enfance s'adressera aux familles résidant au Wacken et au sud de la Robertsau avec une capacité d'accueil de 60 enfants de 2 mois et 1/2 à 3 ans.

La qualité environnementale est un élément essentiel du projet dont la péda-

gogie sera largement tournée vers le lien entre l'enfant et la nature.

- 800 m² de toiture végétalisée
- densification des espaces verts
- stratification de la végétalisation
- accueil de la biodiversité dans les endroits isolés
- réduction de la pollution lumineuse

Pour favoriser les rencontres intergénérationnelles, le projet intègre un espace extérieur partagé de 650 m² accessible à tous !



Cours Saint-Louis : l'aménagement sur le point d'être terminé.

C'est une belle aventure qui est sur point de se concrétiser : la mobilisation des citoyens avec l'ADIR pour préserver le foyer Saint-Louis et surtout réaménager ses cours.

Il y a d'ailleurs une magnifique bâche qui en raconte l'épopée. Nous pourrons bientôt bénéficier d'un nouveau lieu pour nous détendre et nous rencontrer au cœur de la Robertsau.



Andrès Maraîcher
Authentiques légumes de saison !

15 rue de l'Afrique - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 31 10 69 - maraicher-andres.fr

fermé le mardi

La Cocotte
RESTAURANT

70 rue Boecklin - STRASBOURG / ROBERTSAU
03 88 31 87 65
<https://restaurantlacocotte.fr>

Ouvertures :
Le midi (12 h - 13 h 45) du mardi au samedi
Le soir (19 h - 21 h 45) du mardi au samedi

MATERNE
Boulangier - Pâtissier

10 rue Mélanie
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

Cours de photographie avec Jacques Hampé

Vous souhaitez acquérir les bases de la prise de vue ou vous perfectionner ? N'hésitez pas à le contacter pour devenir un ou une digne héritier-re de Nicéphore Niepce. « *Photographe professionnel indépendant, je vous propose de partager ma passion en vous apprenant les bases*

de la prise de vue. Cadrage, mode d'exposition, profondeur de champ, bon choix de la vitesse et du diaphragme en rapport au sujet photographié. »

Cours individuel ou par petit groupe de 4 personnes. Pour de plus amples renseignements, contactez le 06 85 73 89 47



La parenthèse a déménagé au 75 rue Boecklin.

Julien Isinger, le nouveau capitaine qui préside à la destinée de *La Parenthèse*, a pris la décision de quitter le 63 rue Boecklin, siège historique de la librairie pour s'installer au 75 de la rue Boecklin.

Le local est plus grand et plus accessible. Depuis plusieurs mois, Happy num avait cessé son activité et le local était vacant. Plus grand et plus lumineux, voilà qui va inciter les Robertsauviens à lire tout l'été !



Pourtales plage & B'art garden : la Robertsau en mode été.

Les deux grandes animations d'été de la Robertsau sont en place.

Pourtales Plage, c'est une opération qui est maintenant bien rodée et qui permet aux Robertsauviens et aux Strasbourgeois de venir se détendre en profitant de l'été et du début de la forêt de la Robertsau du mercredi au lundi.

Le *B'Art Garden* est accessible tous les jours de 16h à minuit avec une adhésion annuelle de 1 euro.

Le calendrier des événements est disponible sur le site et les réseaux sociaux.



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE PAR PLINTHE ET INFRAROUGE
CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR
TRAITEMENT D'EAU - PHOTOVOLTAÏQUE
ALARME - CABLAGE INFORMATIQUE



DROELLER-SCHEER

2 rue Sophie Germain - 67720 Hœrdt
Tél. : 03 88 31 36 11 - Fax : 03 88 31 02 65
E-mail : info@droeller-scheer.fr
www.droeller-scheer.fr



D2 CHAUFFAGE SANITAIRE

Thierry DELIMOGES

Entretien
Dépannage
Chauffage
Gaz/Fioul
Service
plomberie

07.62.19.34.22

Permanence téléphonique du
lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

31 rue Kamm - 67000 Strasbourg
secretariatd2cs@gmail.com

Le jardin-verger Mélanie a été inauguré.

À l'occasion des 48 h de l'agriculture urbaine, le jardin-verger Mélanie a été inauguré par la Maire de Strasbourg, Jeanne Barséglian.

Situé au 92 rue Mélanie, le terrain a été pendant 15 ans un verger de la Ville, peu à peu délaissé. Il y a trois ans, la municipalité en a confié la gestion à deux associations œuvrant pour l'intégration des réfugiés à Strasbourg : Tunaweza et Intégration, éducation, synergie (IES). Des pommiers, des cerisiers, des figuiers, des poireaux, des oignons poussent désormais sur les 60 ares de terrain. Dans ce lieu, qui s'inscrit dans la politique agricole nourricière.



Pétition citoyenne : pour une piste cyclable entre la Wantzenau et la Robertsau.

Une Robertsauvienne a initié une pétition citoyenne sur le site Participer.org pour la création d'une piste cyclable route de la Wantzenau.

« Il existe un chemin cyclable qui passe par la forêt mais qui n'est pas éclairé et donc peu emprunté en hiver ou lorsqu'il fait nuit. Beaucoup de cyclistes abandonnent le vélo en hiver ou par mauvais temps au

profit de la voiture entre La Wantzenau et Strasbourg. Une piste cyclable sécurisée par la route de la Wantzenau serait un vrai avantage ! »

Si cette proposition vous séduit, vous pouvez voter sur le site participer.org. Il faut 1400 soutiens pour que cela puisse faire l'objet d'une interpellation au Conseil municipal de Strasbourg.



Le 18 juin, participez au Forum citoyen !

Venez vous informer sur les projets en cours dans notre quartier, au Forum Citoyen, qui se déroulera le mercredi 18 juin prochain, à partir de 17 h sur la place du corps de garde, rue Boecklin.

En cas d'intempéries, le repli sera organisé au foyer Saint-Louis voisin.



Nouveau restaurant à la Robertsau : le Mio Figlio.

C'est le Mio Figlio qui va prendre la succession du 2 aux portes de la Robertsau. Ouverture durant l'été.

« À deux pas du magnifique Parc de l'Orangerie, le restaurant Mio Figlio prend la relève de l'emblématique Le 2 et vous accueille dans un lieu entièrement transformé. Nouvelle décoration, ambiance chaleureuse et contemporaine, terrasse au bord de l'eau... Tout a été repensé pour vous offrir une expérience italienne unique. »

8 avenue de l'Europe, 67000 Strasbourg.





POUR BÂTIR VOS PROJETS, vous pouvez compter sur nous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit Mutuel

Strasbourg Robertsau

75 rue Boecklin et 115 route de la Wantzenau

Espace patrimoine : 111 route de la Wantzenau

Tél. : 03 90 41 65 39 – Courriel : 01006@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – RCS Strasbourg B 588 505 354.

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

CINÉ de Bussierre

VENDREDI 18 JUILLET

CINÉ PLEIN-AIR

VIVANT

de Yann Arthus Bertrand

De l'infiniment petit au superprédateur, partez à la découverte de la biodiversité et des époustouffants milieux naturels qu'abrite l'Hexagone : une belle occasion de repenser notre rapport à la nature au sein même du « poumon » de Strasbourg.



Au Parc de l'Orangerie, à la tombée de la nuit. Animations et restauration dès 18h. En partenariat avec l'association Les Films du Spectre, Sine, Éthosph'R, Alsace Nature, le GEPMA et la LPO.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Journées Nature et Patrimoine

Sorties nature - Animations - Ateliers - Musiques
Spectacle - Buvette Tartes flambées - Pâtisseries



CENTRE D'INITIATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT DE BUSSIERRE

155 rue Kempf • Strasbourg Robertsau • Tél : 03 88 35 89 56
sine.nature@free.fr • Informations : www.sinestrasbourg.org

Exposition

échanges
apollonia
artistiques européens

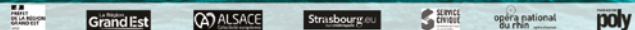
La mer, la terre et le sel

Klitsa Antoniou
Ruth Bianco
Lama El Charif
Souad El Maysour
Mimiko Türkkan
Nora Zaïr

du 09 avril
au 18 mai
&
du 19 juin
au 31 août
2025

Espace Apollonia
Entrée libre
23 rue Boecklin 67000 Strasbourg

mardi - dimanche
de 14h à 18h
Festival Arsmo Méditerranée



Orchestre d'Harmonie Cæcilia 1880

Strasbourg - Robertsau

L'école de musique de l'harmonie Caecilia de la robertsau reprend ses activités en septembre, les inscriptions se font **mardi 9 septembre de 18h à 19h à l'école élémentaire de la robertsau située au 18 rue Adler à Strasbourg**, (dans le préfabriqué).

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre notre directrice au 03 88 50 81 89 ou ecole.mus.rob@orange.fr



La paroisse protestante de la Cité de l'III

vous invite à partager un moment convivial à l'occasion de sa fête paroissiale d'été

le dimanche 6 juillet 2025

Culte festif avec du Gospel à 10h30, suivi d'un sympathique repas à partir de 11h30, apéritif, grillades et salades, dessert (prix indicatif 12€, une corbeille sera présentée).

Dans l'après-midi des petites animations... Nous vous attendons nombreux pour passer une belle journée ensemble !

Réservez dès maintenant auprès de : Francis Blanchard 06 25 37 20 87 ou Fabienne Luther 06 08 05 0 183

Cordiale invitation à tous !



LIBRE

D'ENTENDRE À NOUVEAU

ESSAI D'UN MOIS GRATUIT

oticon
PEOPLE FIRST

unitron

signia

Bernafon

PHONAK

REXTON

ReSound GN

Audistra, Liberté de choix, expertise
technologique et service personnalisé
pour une expérience auditive unique

LUCIEN GUEDJ 03 88 38 10 57
81 rue Boecklin, 67000 Strasbourg

audistra
AUDIOPROTHESISTE